

Penser la diversité du journalisme dans les trois îles de l'océan indien

Autor(en): **Almar, Nathalie**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Studies in Communication Sciences : journal of the Swiss Association of Communication and Media Research**

Band (Jahr): **8 (2008)**

Heft 1

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-791007>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

NATHALIE ALMAR*

PENSER LA DIVERSITÉ DU JOURNALISME DANS TROIS ÎLES DE L'OCÉAN INDIEN

In this article, we ponder about the variety and the evolution of the practices in journalism in three islands of the Indian Ocean: Réunion Island, Mauritius and Madagascar. Our aim is to locate them in a territory defined by its physical and social aspect.

We take into account a multiple conception of journalism. Ideal form of this profession is unexistent. Practices and their evolution depend on economical, political, technical logics etc., whereby the actors tend to impose their strategy. Moreover, they take root due to the country's historical background and continue to change in the minds of the professionals.

Keywords: journalism, diversity, evolution, territory, professionals.

1. Introduction

Selon que l'on se situe à La Réunion, à Maurice, ou à Madagascar, un même événement médiatique est traité différemment et prend des significations multiples. Notre analyse de la presse des trois îles lors de la venue du pape Jean-Paul II dans l'Océan Indien en 1989 montre en effet une appropriation sociale de l'événement. A Madagascar, le Président Ratsiraka se saisit de l'occasion pour se réhabiliter sur la scène internationale¹. A Maurice, la visite du pape révèle les tensions ethniques et politiques qui perturbent la société mauricienne. A La Réunion, la religion catholique est remise en cause, en même temps que le statut départemental de l'île. Ce qui montre que les Réunionnais n'avaient pas encore assimilé leur histoire associée à la domination française (Almar 2001 :72–93).

Nous le voyons, les pratiques journalistiques intègrent dans ces trois îles des logiques diverses liées au territoire. Presse et territoire sont fortement liés. En tant qu'entreprise, l'organe de presse s'inscrit au sein d'un territoire et intègre ses logiques. En qualité de média, il participe à sa diffusion et à sa construction (Tétu 1995 ; à paraître). Dès lors, partir des territoires et des acteurs qui y évoluent pour éclairer la diversité des pratiques journalistiques de l'Océan Indien nous a semblé pertinent. Nous nous sommes en outre intéressée aux mutations de la profession à travers l'analyse d'un phénomène : le passage sur Internet du journal quotidien.

Nous entendons ici le territoire selon la définition qu'en fait Di Méo (1998 : 37) : outre ses limites physiques, un territoire s'appuie sur une histoire, une identité, une organisation économique, politique, sociale etc. Il s'agissait alors de relever dans les discours des acteurs² les stratégies qu'ils

¹ Lors des élections présidentielles de 1989, Didier Ratsiraka est accusé d'avoir fraudé par les partis de l'opposition. L'affaire a eu des échos au niveau national et international.

² L'analyse s'appuie sur un corpus de 13 entretiens semi-directifs menés auprès des professionnels de la presse des trois îles. Ils présentent des profils différents mais tous pertinents pour notre recherche. En effet, certains d'entre eux exercent la profession de journaliste depuis plus d'une trentaine d'années. Ils ont ainsi vécu les transformations du paysage médiatique dans chacune des îles et peuvent en témoigner. D'autres, ne sont pas journalistes mais exercent des fonctions de direction dans les quotidiens étudiés et définissent ainsi la ligne éditoriale à respecter. D'autres encore, ont été interrogés pour leur engagement dans le passage du support papier au numérique.

mettent en place pour répondre ou contourner l'influence de ces différentes sphères. En effet, nous ne considérons pas les journalistes comme des « marionnettes » soumises aux structures économiques, politiques, sociales. Selon Accardo, « il n'y a pas de structure sans sujet, ni de sujet sans structure » (1995 : 23). Les journalistes apportent leur nécessaire adhésion au fonctionnement du système, mais une adhésion conflictuelle, contradictoire, qui conduit à analyser leurs pratiques à la fois en terme d'action intentionnelle et d'obéissance passive aux structures, sans qu'on sache jamais où finit l'une et où commence l'autre. Notre approche consiste par ailleurs à analyser ces discours d'acteurs à l'aune de données contextuelles nous permettant d'adopter une approche objectivante et limitant les interprétations abusives.

Notre recherche intègre le cadre théorique construit par le *Réseau d'Etude sur le Journalisme* (REJ). Ce groupe de chercheurs s'est intéressé à la diversité des pratiques journalistiques et aux transformations dans la production et la diffusion de l'information sous l'effet de l'Internet au début des années 2000³. Une problématique émerge des différents travaux du REJ : quel positionnement adopter pour rendre compte de la diversité des pratiques journalistiques ? Il s'agit alors de s'interroger sur l'existence d'une « essence journalistique », d'un « modèle pur » de la profession. Selon une perception essentialiste du journalisme, les mutations et les formes diverses sont perçues comme des déviances, des ruptures par rapport à un modèle que l'on qualifie de « professionnel ». Des recherches plus récentes (Ferenczi, Neveu, Rieffel, Ruellan) visent quant à elle à mettre en avant une vision fragmentée de la profession : « le journalisme se décline au pluriel : il y a des journalistes, des journaux, des informations, des publics » (Ringoot & Utard 2005a : 13). Suivant cette perspective, le réseau émet alors l'hypothèse que les transformations du journalisme et sa diversité sont constitutives de la profession. Le journalisme est « une invention permanente ». C'est une « réalité sociale » qui s'est élaborée dans le temps et continue à se transformer (Ringoot & Utard 2005). Nous rejoignons Bucher & Strauss (1961) qui conçoivent les groupes professionnels comme

³ Le REJ, *Réseau d'Etude sur le Journalisme* fut constitué à la suite d'un premier programme de recherche, conduit par Denis Ruellan, et ayant pour thème la transformation des métiers sous l'effet des NTIC (IUT de Lannion).

sans cesse en mouvement « poursuivant des objectifs différents de manières différentes et se tenant plus ou moins fragilement sous une dénomination commune à une période spécifique de l'histoire » (cité par Ruellan 1997: 139).

Notre objectif ici est de localiser les pratiques dans un « ici et maintenant », de comprendre les conditions de leur émergence. Les pratiques professionnelles et leurs mutations s'inscrivent dans des logiques économiques, politiques, technologiques parmi lesquelles tentent de s'imposer des stratégies d'acteurs. Elles découlent en outre d'une identité historiquement construite, et qui continue à évoluer dans les représentations des professionnels.

2. Logiques économiques

L'organe de presse est une entreprise et intègre un marché. À La Réunion, à Maurice, et à Madagascar, les journalistes ne peuvent se défaire des pressions économiques. Cependant celles-ci sont plus ou moins fortes selon les îles. Plusieurs variables peuvent être pertinentes pour éclairer les pratiques.

Ainsi, la concurrence entre journaux est liée à l'étendue du marché de la presse. Les marchés malgaches mauriciens et réunionnais diffèrent. Deux quotidiens émergent à Maurice: *L'Express* qui fait partie du groupe *La Sentinelle* dont le directeur est Jean-Claude De L'Estrac; et *Le Mauricien* une entreprise familiale dirigée par Jacques Rivet. *L'Express* et *Le Mauricien* sont les plus anciens et ils demeurent les plus importants en terme de tirage⁴. On compte toutefois un troisième quotidien à Maurice: *Le Matinal*, créé par un groupe d'investisseurs indiens en 2005. Ce journal reste peu important au sein du marché et ne tire qu'à un millier d'exemplaires⁵. À La Réunion également, si trois quotidiens se partagent le marché, deux d'entre eux émergent: *Le Journal de l'île* du groupe *Hersant* et *Le Quotidien de la Réunion* dirigé par Maximin Chane-Ki-Chune

⁴ Jean-Claude de L'Estrac affirme que *L'Express* tire à 45 000 exemplaires. Pourtant la direction du *Mauricien* déclare que son journal quotidien qui tire entre 28 000 et 30 000 exemplaires est le premier en terme de tirage.

⁵ Source: *International Mauritius Directory* 2005: annuaire des entreprises mauriciennes.

à la tête du groupe du même nom. Cette concurrence directe garantit une certaine qualité de presse à Maurice et à La Réunion.

À Madagascar la situation diffère. Dans la capitale Tananarive on compte une dizaine de quotidiens. Les plus anciens sont *Midi Madagascar*, *La Tribune de Madagascar*, *L'Express de Madagascar*. Depuis l'élection de Marc Ravalomanana à la présidence de la République en 2002, on assiste à une profusion de médias. D'autres quotidiens ont vu le jour *La Gazette de la Grande Ile* (mars 2003), *Le Quotidien* (juillet 2003) et *Les Nouvelles* (février 2004). Enfin, certains quotidiens sont essentiellement publiés en malgache : *Gazetico*, *Taratra*, *Ny Vaovaontsika* et *Ao raha*.

Cette situation ne place pas les journaux des trois îles dans la même position en ce qui concerne les ressources publicitaires. La publicité constitue 60 à 75 % des recettes d'un journal. La dizaine de journaux quotidiens malgaches doit se partager les ressources publicitaires. Ils ont dès lors peu de moyens et dépendent fortement des annonceurs : « On ne gagne pas d'argent à la vente au numéro [...] ce qui est très risqué pour l'indépendance du journal. Parce que bien évidemment les gros annonceurs [...], on est un petit peu obligé de les ménager, sans ça c'est immédiatement chantage à la pub. » (Almar 2007 : Annx 1, 3.1., 17). En outre, l'État malgache est un des plus grands pourvoyeurs de marchés, ce qui constitue un moyen de pression non négligeable⁶.

Parmi les logiques économiques, on peut également s'interroger sur l'influence des stratégies de groupe sur le rédactionnel. Si l'on prend pour exemple la situation mauricienne, on constate que *Le Mauricien* ne se trouve pas dans la même situation que *L'Express*. *Le Mauricien* est une entreprise familiale dont l'activité est limitée à la presse⁷. Le groupe affirme alors être indépendant vis-à-vis d'autres acteurs économiques.

⁶ Le Président de la République malgache Marc Ravalomanana, est à la tête d'un groupe agroalimentaire malgache, le groupe *Tiko*, créé en 1981 à l'aide d'un prêt de la *Banque mondiale*. Il produit des yaourts, du beurre, des glaces, de l'huile, des boissons, des aliments pour animaux etc. Le groupe s'est ensuite diversifié. Outre le journal *Le Quotidien*, le Président Ravalomanana est propriétaire d'une chaîne de télévision et d'une radio, *Madagascar Broadcasting System (MBS)*. Il a investi également dans les travaux publics (*Société Asa Lalana Malagasy* et *Construction Malagasy*). Cf. <http://www.tiko.mg>

⁷ D'autres publications sont associées au groupe *Mauricien Ltd* : l'hebdomadaire *Week-end*, un magazine des loisirs, *Week-end Scope*, et un magazine hippique, le *Turf Magazine*.

Fort de 500 actionnaires, et d'un chiffre d'affaires de plus de 250 millions de roupies, soit 6,5 millions d'euros, *La Sentinelle* s'est, elle, hissée depuis 2003–2004 parmi les cent premières entreprises mauriciennes (Sivaramen 2005). Outre *L'Express*, le groupe possède deux hebdomadaires, *L'Express Dimanche* et *Cinq Plus*, ainsi que des actions au sein de *Radio One*, première radio privée de Maurice⁸.

L'Express s'inscrit ainsi davantage dans les orientations des grands groupes de presse européens multipliant les activités autour de celles de la presse. Son directeur, que nous avons interrogé, nie pourtant toute influence extérieure sur le traitement de l'information. Face à ce discours de la direction, les journalistes mauriciens évoquent cependant des difficultés dans leurs pratiques quotidiennes :

« Et puis entre temps, la situation politique avait changé, parce que le MMM, propriétaire de l'organe de presse, était entré au gouvernement alors qu'il était jusque là un parti d'opposition et s'était allié à celui qui était son principal adversaire, jusque là, Sir Anerood Jugnaugh. Et moi, je suis allée voir le directeur à l'époque, c'était Jean-Claude De L'Estrac, en lui disant que je ne me voyais pas non plus retourner mon stylo du jour au lendemain pour écrire le contraire de ce que j'avais écrit la veille [...]. Et alors il me disait que non, ce qu'on attendait de nous en fait, c'était de faire du soutien critique. C'est une formule qui n'est pas inintéressante, mais qui dans la pratique, m'a semblé un peu difficile à réaliser. » (S. Patel citée par Kallee-Idelson 2006 : 82)

À La Réunion, les journalistes que nous avons rencontrés évoquent des moyens détournés pour contourner les contraintes du groupe ou des annonceurs publicitaires. Pour ne pas rompre les liens économiques, ils adoptent des stratégies discursives afin de minimiser une information

⁸ *La Sentinelle* est également actionnaire dans le groupe malgache *Prey* dirigé par Edgard Razafindrahavy par l'intermédiaire de la société *L'Express Océan Indien*. La nouvelle compagnie est le propriétaire imprimeur de *L'Express de Madagascar*, édite *L'Hebdo de Madagascar* et un autre quotidien entièrement en malgache *Ao raha*. *La Sentinelle* compte également une activité de prépresse (*Graphic Pres Ltd*) et d'imprimerie au niveau local et au sein du marché réunionnais (*Caractère Ltée*), ainsi qu'une maison d'édition (*18 éditions Maurice*). Elle détient également des intérêts au niveau satellitaire (*Canal Sat Maurice*).

jugée répréhensible pour l'annonceur ou le groupe. L'objectif est de mettre en scène l'information sans heurter les annonceurs ou les membres du groupe auquel appartient le journal :

« Un coup de plume, tu descends quelqu'un, tu le tues, et dans ces cas-là quand il s'agit d'une affaire où les gros bonnets sont impliqués, les grands patrons sont impliqués, ben là, si tu veux, on réfléchit beaucoup au mot, à l'adjectif qu'on va employer, au titre qu'on va mettre. On va pas s'amuser à faire un titre incitatif, et on fera un petit titre informatif tout court, pour informer le public, l'opinion publique quoi, on va pas jouer sur les mots, tu comprends. » (Entretien Idelson, *Journal de l'île*)

Les salaires des journalistes constituent une autre variable permettant d'appréhender l'influence de l'économique sur les pratiques journalistiques. Elle prend sens notamment à Madagascar où le revenu minimum dans le secteur privé s'établit en effet à environ 20 euros⁹. De l'analyse de nos entretiens, il ressort que les faibles salaires peuvent entraîner des pratiques que l'on pourrait qualifier de corruption : « Entre ministères, ils envoient des invitations pour aller dans telle ou telle région. Ils paient tout. [...] S'il y a une conférence de presse, il y a une enveloppe, s'il y a ceci, il y a une enveloppe », nous déclare un journaliste malgache. Pourtant, les journalistes considèrent ces enveloppes comme des frais de déplacement qui ne font pas d'eux des journalistes complaisants (Sivaramen, 2005 : 59). Une note de service du journal *L'Express de Madagascar* a été émise le 30 juin 2005 afin de contourner toute tentative d'influencer les journalistes. Elle stipule que toute invitation pour une mission ne peut être nominative et doit être adressée à la rédaction en chef du journal (Sivaramen, 2005 : 59).

Si les journalistes ont des faibles salaires à Madagascar, ces traitements sont en rapport avec ceux perçus par la population. Madagascar se situe parmi les pays les plus pauvres du monde. Il se situe selon l'Indice de Développement Humain (IDH) au 150^{ème} rang mondial en 2002¹⁰.

S'agissant des mutations du journalisme et notamment de la mise en ligne du journal papier, elles s'opèrent également dans ce contexte. Le

⁹ Source : Article de *Madonline* du 27 janvier 2006 qui cite *La Gazette de la Grande Ile*.

¹⁰ A titre comparatif, la France se situe au 16^{ème} rang mondial, et l'Île Maurice au 64^{ème} en 2002. Source : *Rapport mondial sur le développement humain – Nations Unies*.

développement du journal en ligne passe par la mise en place d'un modèle économique. Il induit la création de services payants (abonnements, archives, annonces en ligne, informations personnalisées etc.) difficiles à proposer au sein du contexte malgache. Pour le lectorat, acheter le journal papier revient moins cher que de le lire sur Internet¹¹. On comprend dès lors les réserves des producteurs d'information à Madagascar quant au développement du journal quotidien sur Internet (Almar 2007).

3. Logiques politiques

L'influence du politique s'exerce également différemment selon chaque île. Elle se manifeste à plusieurs niveaux et dépend du contexte institutionnel au sein duquel s'inscrivent les pratiques journalistiques.

À La Réunion, l'interconnaissance joue un rôle important dans les pratiques journalistiques : journalistes et politiques entretiennent des relations amicales dans un cadre démocratique. Certains journalistes que nous avons rencontrés évoquent des déjeuners, des cadeaux échangés avec leurs sources. Ces relations amicales sont jugées nécessaires si l'on souhaite obtenir des confidences des personnalités politiques. Ce qui soulève toutefois la question de l'indépendance du journaliste par rapport à sa source. Le journaliste peut-il diffuser des informations compromettantes pour sa source ? Ces relations amicales ne contraignent-elles pas les pratiques ? :

« Le problème, c'est qu'ici à La Réunion, bon une petite île, on se connaît [...], les journalistes et les hommes politiques parfois, il y a une barrière, il faut faire attention de pas trop franchir, mais on est devenu presque copain. La difficulté réside dans le fait que, effectivement, malgré ces relations, il faut que le travail puisse se poursuivre ... »,

¹¹ Effectuons une simulation. Pour une connexion Internet en « Liberté perso » proposée par *DTS-Wanadoo*, le prix de la minute en heures pleines (du lundi au vendredi, de 8H00 à 19H00) s'élève à 55,2 ariary soit approximativement 275 Fmg. Si l'on estime le temps de la lecture du journal sur Internet à 20 minutes, elle coûtera à l'internaute 5500 Fmg. Alors que le journal quotidien papier est vendu au maximum à 2500 Fmg.

déclare un journaliste du *Journal de l'Île*¹². Pour conserver leur indépendance et ne pas être étiquetés politiquement, les journalistes adoptent des stratégies diverses. Ainsi, à La Réunion, ils préfèrent s'afficher avec l'ensemble des personnalités politiques, être « copain avec toute le monde ». La pluralité des sources d'information permet au journaliste de conserver l'initiative de l'information.

À Maurice, au contraire, les dirigeants évoquent une barrière entre la sphère politique et les médias. On peut toutefois prendre des distances vis-à-vis de ces discours. Il apparaît en effet que l'histoire des médias et l'histoire politique à Maurice ont été intimement liées, et nombre de journalistes politiques ont également exercé des fonctions politiques¹³. Jean-Claude de L'Estrac, directeur de *La Sentinelle* qui possède *L'Express* à Maurice, a lui-même mené une carrière politique. Il a été maire de Rose-Hill, Ministre du Plan et du Développement économique puis de l'Industrie des Technologies Industrielles. A ce titre, il a présidé un conseil ministériel chargé de mettre en place le processus de la libéralisation des ondes. Soulignons alors que la première radio privée mauricienne créée en 2002 fait partie du groupe *La Sentinelle*.

À Madagascar, les relations journalistes-sources s'opèrent quant à elles dans un contexte tendu. L'analyse des entretiens auprès des producteurs laisse apparaître un climat de pressions. Les journalistes évoquent des difficultés dans leurs pratiques quotidiennes : « [...] c'est à cause de la frilosité des sources d'informations. Les fonctionnaires, ils vous renvoient toujours à un supérieur. Donc, si on veut avoir des informations fiables, il faut avoir des amis haut placés. Le seul hic, c'est qu'on ne peut ni les attaquer, ni les citer, voilà où est le problème. » (Almar 2007 : annx 1, 3.2, 68).

Le 4 octobre 2005, *La Gazette de la Grande Ile* fait ainsi paraître un article dans lequel elle évoque le mutisme des sources et s'interroge sur les raisons qui les y conduisent. Le journal met en cause le régime qui, malgré les promesses engagées, entrave l'accès à l'information.

¹² Cette citation est extraite d'un corpus d'entretiens menés auprès de journalistes réunionnais constitué par B. Idelson dans le cadre de programmes de recherche du laboratoire LCF/UMR 8143 du CNRS/Université de La Réunion.

¹³ Voir à ce sujet Idelson 2006 ; Kallee-Idelson 2006.

Plaidoyer contre la peur

Un air de méfiance généralisée semble planer au sein des organismes étatiques dès qu'un journaliste se pointe pour une quelconque investigation. En effet, au cours des démarches nécessaires pour recouper nos diverses sources, nous nous heurtons au mutisme des personnes interrogées. Est-ce le cas de tous les journalistes, ou serait-ce parce que nous militons pour une quête de la vérité sans fard, une vérité qui ferait peur à certains. La moindre de nos questions sus-

cite une réaction immédiate de suspicion, de défiance, voire de crainte, de la part de nos interlocuteurs.

De quoi ont-ils peur ? Est-ce que l'on vit sous un régime dictatorial où tout le monde espionne tout le monde ? Ou serait-ce le nom de "La Gazette" qui les effraie (peur d'une sanction disciplinaire ou d'une autre forme de rétorsion pour avoir "conversé" avec l'un de nous) ?

Nous sommes en démocratie, paraît-il. Le président de

la République a même annoncé au cours de l'une de ses entrevues avec les journalistes que le libre accès à l'information doit être généralisé, et ce, afin d'éviter les fausses interprétations ou autre erreur de jugement. Ce libre accès, a-t-il dit, doit être effectif pour que les organes de presse écrite ou audiovisuelle puissent éclairer le peuple sur les tenants et aboutissants des actions des dirigeants.

Pourtant, il nous semble qu'un fossé sépare ce discours

et la réalité à laquelle nous sommes confrontés chaque jour dans l'exercice de nos fonctions car hormis les très rares cas où nos investigations se passent "normalement", on nous oppose le plus souvent une fin de non-recevoir.

La démocratie tant prônée par tout un chacun serait effective si la peur des journalistes faisait place à une confiance dont nous pensons qu'ils sont dignes.

Andriamamonjy Nary

Article de La Gazette de la Grande Ile, 4 octobre 2005

On comprend alors l'importance du cadre institutionnel et son influence sur les pratiques journalistiques. Il définit également la législation vis-à-vis de la presse. Ainsi, pour des raisons historiques, les rapports entre la presse écrite et l'État sont conflictuels à Maurice. Aujourd'hui encore, la liberté de la presse y reste fragile et le gouvernement mauricien légifère pour contrôler la presse.

En septembre 2006, le premier Ministre mauricien envisage la création d'un comité de surveillance des médias, une « Media Commission », dont les membres seraient nommés par le gouvernement. La réaction de la presse est immédiate. Le 18 septembre, *L'Express* diffuse son code déontologique dans le but de permettre directement au lecteur d'obtenir réparation, s'il le juge nécessaire. Le lecteur doit d'abord adresser sa demande à la rédaction, puis au « Sentinelle Complaints Committee » mis en place le 29 septembre 2006. Ce comité de médiation est un « organisme d'arbitrage indépendant au service des lecteurs de tous les titres de *La Sentinelle* ». A la même période, soit le 23 septembre 2006, la « Newspaper Editors and Publishers Association » (Nepa) est créée par les directeurs et rédacteurs en chef de la presse écrite mauricienne. Elle a pour objectifs « de représenter les intérêts professionnels et financiers de la presse mauricienne, de promouvoir et défendre la liberté de la presse, de veiller au maintien de l'éthique et des standards de la profession ». Trois comités constituent la Nepa. Ils prévoient :

- l'instauration d'un « Press Complaints council » national,
- la rédaction d'un code national déontologique de la presse mauricienne,

- et la mise en place de programmes de formation professionnelle des journalistes.

La création de cette association montre la volonté des journalistes de ne pas se soumettre à l'influence des structures, d'auto-réguler le secteur de la presse écrite à Maurice. Il s'agit d'éviter le contrôle du gouvernement sur la totalité des médias mauriciens¹⁴.

4. Logiques technologiques

Outre les logiques politiques et économiques, notre recherche s'est intéressée aux logiques technologiques. Celles-ci entrent en jeu lorsqu'on s'intéresse aux mutations des pratiques journalistiques dans le cadre du passage sur Internet du journal quotidien qui s'effectue selon les îles dans des contextes fortement disparates. En effet, La Réunion, Maurice, et Madagascar ne se situent pas au même niveau en matière d'équipement en Nouvelles Technologies et d'accès des populations à Internet.

Ainsi, selon une enquête IPSOS¹⁵ menée au dernier trimestre 2006 à La Réunion et à Maurice et à Madagascar, le nombre d'abonnés à Internet à domicile s'élevait à 45 % de la population à La Réunion, contre 26 % à Maurice, et seulement 2 % à Madagascar. Les questionnaires que nous avons disposés directement sur un site de presse de chacune des trois îles (*L'Express* à Maurice, *L'Express de Madagascar* et *Clicanoo*, le site du *Journal de l'île* à La Réunion) nous apportent des données complémentaires, mais qui sont liées en partie aux données précédentes. En effet, parmi ceux qui ont répondu à notre enquête¹⁶, on constate que 44 % des répondants au questionnaire *Clicanoo* sont des résidents à La Réunion, 48 % des répondants au questionnaire de *L'Express* résident à Maurice, et seulement 17 % des répondants au questionnaire de *L'Express de Madagascar* résident

¹⁴ Si les ondes radio ont été libérées en 2002 à Maurice, la télévision (*MBC*) reste contrôlée par l'État.

¹⁵ Enquête IPSOS/Région Réunion, Les technologies de l'information et de la communication et le grand public – Madagascar (Tananarive), Maurice, Réunion, Septembre 2006. [En ligne] Disponible sur : <http://www.protel.fr>

¹⁶ Nous avons recueilli 746 questionnaires sur le site de *Clicanoo*, 311 sur celui de *L'Express* de Maurice, et 184 sur *L'Express de Madagascar* (cf. Almar 2007).

dans la Grande Ile. Ces chiffres soulèvent la question d'un lectorat local du journal en ligne. Il apparaît bien moins présent à Madagascar que dans les deux autres îles. Si nous nous gardons de faire des liens directs entre ces données et les pratiques journalistiques professionnelles en ligne, elles contribuent toutefois à les éclairer. On peut alors penser que le marché réunionnais est favorable au développement du journal en ligne et que le contexte malgache semble peu propice. Ainsi, si les producteurs d'information à Maurice et à Madagascar ciblent avant tout la diaspora pour le journal en ligne, à la Réunion, *Clicanoo* développe de plus en plus de services à direction du local. En 2006, on constate que les archives sont devenues payantes (1,50 euros l'article), des formules d'abonnement en ligne ont été mises en place (15 euros/mois) ainsi que d'autres services payants à destination des annonceurs locaux.

Nous voyons alors que le journalisme ne s'exerce pas dans les mêmes contextes dans les trois îles. Les structures peuvent influencer les pratiques à différents niveaux. Cependant, les journalistes luttent pour imposer leur conception du métier, leur identité professionnelle telle qu'ils la conçoivent. Celle-ci est historique ; elle s'est construite dans le temps mais continue à évoluer.

5. L'aspect historique de l'identité professionnelle

Dans leur discours, les producteurs lient les pratiques journalistiques à des modèles divers du journalisme. Ces identités distinctes se reflètent au sein des productions journalistiques.

Les trois territoires ont vécu la domination française et anglaise. L'histoire coloniale influence les pratiques : à La Réunion et à Madagascar, les journalistes font référence au modèle français du journalisme, à Maurice, c'est le modèle anglo-saxon qui prédomine. Dans les entretiens que nous avons menés, les journalistes définissent et distinguent eux-mêmes les deux modèles. Le journalisme français est perçu comme plus « émotif ». Ainsi, à La Réunion, l'objectivité ne semble pas s'opposer à une certaine « sensibilité » qu'expriment les journalistes dans leurs écrits : « L'information n'est pas une science exacte, chacun a sa sensibilité et la sensibilité peut transparaître [...]. On a souvent tendance à mélanger les faits avec nos propres commentaires » (Entretien Idelson, *Le Quotidien*).

Au XX^e siècle, la création des journaux à Madagascar était liée à la défense d'une cause : la lutte contre le colonialisme. Aujourd'hui, on pratique encore selon les producteurs d'information, « un journalisme de combat », un « journalisme à l'ancienne » qui défend des grandes valeurs : la démocratie, la liberté de la presse, la lutte contre la corruption.

L'analyse de discours¹⁷ montre des exemples où les journalistes réunionnais et malgaches rapportent et commentent à la fois l'information au sein d'un même article alors que la règle de séparation des faits et des commentaires est inscrite dans la déontologie de la profession.

Cette pratique n'est pas générale à l'ensemble du corpus malgache ou réunionnais. Cependant, elle atteste d'une émotivité qui se manifeste parfois dans les produits. Les journalistes créent une « proximité intellectuelle » (Ringoot 2005) avec leurs lecteurs. Ils s'investissent auprès des citoyens et les défendent contre les abus de l'État, l'Administration, les grands patrons.

Ainsi, dans un article concernant le « passeport mobilité » instauré par l'Etat français qui finance un billet d'avion aux Réunionnais souhaitant se rendre en France métropolitaine pour raison professionnelle, *Le Journal de l'île* de la Réunion prend parti contre l'Administration. En effet, les billets d'avion avancés par certaines familles n'ont pas encore été remboursés un an après. Le journaliste s'appuie alors sur le témoignage d'une mère de famille dont la fille étudie en métropole et s'en prend au service concerné. Le titre même de l'article, « Passeport pour l'immobilité », est péjoratif. Le journaliste qui a pris soin d'interroger la représentante de l'Etat (recoupement des sources) s'empresse toutefois de disqualifier son discours. La responsable de la vie étudiante du CROUS, Mme Fontaine, suppose en fait que le dossier de l'étudiante n'était pas complet. D'où le commentaire du journaliste : « Etonnant, dans la mesure où la mère de Valérie avait

¹⁷ Nous avons mené une analyse comparative des articles de presse parus pendant une semaine au sein de six journaux des trois îles : *L'Express* de Maurice (80 art.), *Le Mauricien* (64 art.), *L'Express de Madagascar* (90 art.), *La Tribune de Madagascar* (59 art.), *Midi Madagasikara* (31 art.) et le site du *Journal de l'île* de La Réunion, *Clicanoo* (43 art.). Soulignons que les articles des versions en ligne sont issus des supports écrits des journaux. L'analyse qui en découle vaut donc pour les deux supports. Elle porte sur les articles parus en page d'accueil et s'étale sur une semaine soit du 28 juin au samedi 3 juillet 2004 pour les sites malgaches et mauriciens et du lundi 12 au samedi 17 juillet 2004 pour *Clicanoo*.

obtenu confirmation que le centre national avait donné son accord. Pour Mme Fontaine, tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes alors même que les familles dénoncent les conditions d'accueil. » (« Passeport pour l'immobilité », *Clicanoo*, 14 juillet 2004). Le journal se range alors du côté des étudiants et de leurs parents et conclut par un commentaire personnel et un jugement : « Les administrations peuvent dormir sur leurs deux oreilles, elles font encore peur. » (« Passeport pour l'immobilité », *Clicanoo*, 14 juillet 2004)

Les personnalités politiques n'échappent pas non plus aux commentaires journalistiques, ce qui montre une indépendance relative du journal à leur égard. Dans un article du 13 juillet le journaliste explique les raisons pour lesquelles les Réunionnais n'auront pas droit au feu d'artifice de la fête nationale : la responsabilité des maires de l'île est directement engagée. Ils auraient dépensé inutilement l'argent des contribuables réunionnais : « Non ce n'est pas une mauvaise blague [...] Les mairies ont refusé de voir la vérité en face. Elles ont engagé des frais en prévision du tir... Le contribuable appréciera. » (« La Réunion privée de feux d'artifice », *Clicanoo*, 13 juillet 2004)

Les articles d'opinion confirment cette prise de position du journal pour le peuple et développent une critique ouverte envers le gouvernement français et ses élus (« La palme du ridicule », billet doux du 14 juillet 2004 ; « Français encore un effort... », billet doux du 15 juillet 2004 ; « Chic un nouveau préfet ! », billet doux du 16 juillet 2004, *Clicanoo*). Le journal garde l'initiative de dénoncer des actes qu'il juge condamnables.

Les journaux malgaches exercent quant à eux leur activité dans un contexte social difficile. En effet, depuis le changement de pouvoir lors des élections présidentielles de 2002 où Marc Ravalomanana succéda à Didier Ratsiraka, des tensions politiques subsistent et perturbent le déroulement de la vie sociale à Madagascar. Là aussi, les productions journalistiques témoignent d'une expression libre sous forme d'articles hybrides mêlant informations et commentaires. Après la fin du règne de Didier Ratsiraka, on découvre une presse sinon libérée, « mobilisée ». Car, avec l'élection de Marc Ravalomanana, c'est une nouvelle ère qui est supposée s'ouvrir à Madagascar. La presse se positionne en acteur de ce changement et s'implique intellectuellement. Elle se fait alors défenseur des citoyens contre les abus du pouvoir.

Un exemple édifiant est celui de ce jeune PDG malgache, surnommé «Andry TGV». Après avoir obtenu l'autorisation officielle d'installer des panneaux publicitaires il se voit sommé de les enlever par demande officielle également. Les trois journaux malgaches s'emparent de l'affaire et soulignent chacun à leur façon l'injustice faite à ce jeune acteur de la société malgache. C'est le Président de la République lui-même qui est pris à parti par *Madagascar Tribune*. Le journal l'accuse de mener une «politique de démolition ultra-rapide, à Très Grande Vitesse» (en relation avec le surnom du PDG) plutôt que ce qu'il dit vouloir: un développement rapide et durable de Madagascar. Le journaliste tente même d'influencer l'opinion publique en interpellant directement le lectorat: «[...] Amis lecteurs, que diriez-vous si après avoir obtenu officiellement et légalement un permis et une autorisation de construire une maison, on vous demande de la démolir à peine le toiture posée?» («Panneaux trivision, la marque d'une politique de démolition ultra rapide», *Madagascar Tribune*, 2 juillet 2004).

Il conclura ensuite sur ce constat peu encourageant: «A Madagascar, actuellement, ce ne sont pas les lois qui font les hommes, mais les hommes qui font LEUR loi» («Panneaux trivision, la marque d'une politique de démolition ultra-rapide», *Madagascar Tribune*, 2 juillet 2004).

On remarque que ces pratiques de mélange des genres s'observent moins dans les productions mauriciennes. Ce qui corrobore les discours des professionnels prônant le modèle anglo-saxon et ainsi la stricte séparation du fait et du commentaire¹⁸. Le journalisme anglo-saxon est jugé plus rigoureux par certains acteurs. Le directeur adjoint du *Mauricien* insiste sur la nécessité pour le journaliste de ne pas s'engager, de ne pas mêler l'information et le commentaire dans le traitement de l'actualité. «Le journaliste fait de l'information, il raconte ce qui s'est passé, mais lui, il n'existe pas. C'est pas une vedette. Ça c'est l'école anglaise. [...]. C'est l'événement qui prévaut» nous dit-il. Cependant, la presse écrite se donne à Maurice une mission particulière liée à son histoire: celle de contre-pouvoir. Les journaux se doivent selon eux de rectifier les informations

¹⁸ Cependant l'étendue limitée de notre corpus nous incite à la prudence quant à ces conclusions. D'autres recherches menées au sein du *LCF* ont en effet montré l'engagement des journalistes mauriciens dans leurs écrits. (Voir à ce sujet Almar 2001, 2003).

Please, do monitor, Sir !

Gilbert Ahnee

éditorial

On pourra discuter autant qu'on veut de la responsabilité prise par la MBC d'annoncer, sans référence aux conclusions de l'autopsie, que Rakesh Ramjugon était mort des conséquences d'une crise éthylique. En revanche, ce qui est indiscutable c'est que les plantes de pieds de la victime portent les traces de méchantes ecchymoses. Voici sept ans, au sujet de Kaya également, on avait voulu faire croire que c'était une crise de *yenn* qui l'avait amené à se cogner le crâne contre le mur. Mort, selon le rapport d'autopsie, des suites d'une hémorragie cérébrale, Rakesh Ramjugon serait-il également mutilé la plante des pieds avant de s'auto-administrer un coup fatal au visage ? Va-t-on tenter, encore une fois, de nous prendre pour des imbéciles ? Les policiers responsables vont-ils, cette fois encore, s'en sortir impunément ? Il doit bien y avoir un ministre capable de répondre de cette police et des plus violents tortionnaires qu'elle compte dans ses rangs. *Who monitors the police ?*

*Editorial du Mauricien,
16 janvier 2005*

fait, quant à lui, la une de la presse écrite qui n'hésite pas à mettre en avant des contradictions. Dans son éditorial du 16 janvier, Gilbert Ahnee, le rédacteur en chef du *Mauricien* prend à parti la *MBC*, l'organe audiovisuel de l'Etat, et les institutions gouvernementales. Il dénonce le discours de la *MBC*, appelle à l'arrestation des policiers responsables et met ainsi en avant les dysfonctionnements du gouvernement.

6. Le poids des représentations

Les représentations que se font les producteurs de leur profession jouent également un rôle dans les pratiques. Cette influence est encore plus visible lorsqu'on traite des mutations du journalisme, dans le cadre du passage en ligne. Les entretiens, menés à Maurice et à Madagascar, révèlent que les producteurs d'information ne souhaitent pas que le numérique prenne le

traitées par la télévision d'État, qualifiées par la presse écrite de « télévision de propagande »¹⁹.

Concernant l'aspect « révérenciel » de la télévision d'Etat, Bernard Delaître, directeur adjoint du *Mauricien*, nous offre un exemple tiré de l'actualité du 16 janvier 2005. Un inculpé pour meurtre a été battu à mort, à priori par les forces de police, lors de sa garde à vue²⁰. La radio d'Etat n'en parlera pas, nous dit-il (Almar 2007 : Annx1, Entretien 2.1, 78).

L'Etat semble vouloir « noyer » l'affaire. Le chef de la police mauricienne est en effet totalement impliqué dans les faits. Le sujet

¹⁹ Voir à ce sujet Barbeau 1999, 2002.

²⁰ « L'état se resserre autour de l'équipe Raddhoa », *Le Mauricien*, édition du 16 janvier 2006 : 4-5.

pas sur le journal papier. Les rédactions ne se soumettent pas aux structures et luttent contre la « vague Internet ». Selon les producteurs, le journal papier aurait son rôle à jouer à l'ère du numérique. Celui du « gardien du lien social », du « partage et de la communication entre les hommes ». Un lien « menacé par l'individualisme qui se répand par la diffusion des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ». Internet, « c'est une agglomération de silence, des gens emmurés. C'est pas un vrai dialogue, comme on peut avoir autour d'un journal. », déclare le Directeur de *L'Express* à Maurice. Ainsi, les entreprises de presse de Maurice et de Madagascar limitent-elles le développement du journal en ligne qui reste proche du support d'origine (Almar 2007). La version numérique est plus utilisée comme vecteur d'une image moderne. Le journal papier reste au cœur de la stratégie économique et le site Internet n'est qu'un appât vers le support d'origine. Dans ces deux îles, on ne pense pas en effet que la population locale soit prête à payer pour l'information en ligne. Ces représentations sont liées au niveau de vie des populations et au faible accès à Internet dans les deux îles, tout particulièrement à Madagascar.

La version numérique du *Journal de l'île* à La Réunion a quant à elle évolué en même temps que les représentations concernant les TIC. Le site Internet s'est monté en quelques jours en 1997. Selon le responsable du site, ce fut d'abord « un gadget », la « dernière roue du carrosse » : une simple page html qui reprenait les articles du journal au jour le jour. Le public visé était alors essentiellement la diaspora réunionnaise. A partir de l'année 2000, la page html est devenue un véritable site Internet : *Clicanoo*. Dès sa création, le journal en ligne avait pour objectif de se distinguer de l'image diffusée par le support papier. Une identité propre qui commence dès l'attribution d'un nom distinct du journal d'origine. *Clicanoo* prenant de l'importance, la rédaction papier a souhaité se réappropriier le nouveau média et les deux supports se réfèrent aujourd'hui à la même identité graphique à travers les couleurs du logo. Le nombre de connexions n'a cessé d'augmenter. En 2005, le site, développé par *Médialight*²¹ est à

²¹ *Médialight Multimédia* est une société réunionnaise, créée en 1992 et dirigée par Philippe Arnaud. Spécialisée dans la conception de logiciels multimédia, de sites web dynamiques, la fabrication et la location de bornes interactives. La société a développé en outre le premier annuaire de recherche dédié aux sites de l'Océan Indien : <http://www.la-vague.net>

nouveau réorganisé. Il compte aujourd'hui 16 à 20 000 visiteurs par jour²² et comprend un service d'archives de plus de 110 000 articles. En 2006, on constate également que de véritables espaces publicitaires ont été créés. Ce qui laisse supposer que les annonceurs font de plus en plus confiance au support Internet comme vecteur d'image à La Réunion.

7. Conclusion

Notre analyse laisse apparaître des variables multiples éclairant les pratiques journalistiques dans les trois îles. Si des aspects communs (influence de l'économie, de la politique etc.) ont été déterminés pour analyser la profession de journaliste, les terrains ont fait émerger des spécificités fournissant une analyse plus fine des pratiques.

Notre recherche soulève alors le problème des comparaisons internationales à propos d'un même objet. En effet, peut-on comparer des territoires hétérogènes à partir de variables fixes? Apposer un modèle construit a priori à notre objet d'étude aurait enlevé toute pertinence à l'analyse. Notre démarche inductive nous a dès lors permis de saisir la réalité des terrains, de faire émerger le journalisme tel que les professionnels le vivent au quotidien.

Références

- ACCARDO, A. (éd.) (1995). *Journalistes au quotidien*. Bordeaux: Le Mascaret.
- ALMAR, N. (2007). *Du journal papier au journal en ligne: diversité et mutations des pratiques journalistiques. Analyse comparative: La Réunion, Maurice et Madagascar*. Thèse de doctorat, J. SIMONIN (éd.). Université de La Réunion.
- ALMAR, N. (2003). « Médiatisation comparée d'un événement : le voyage du pape dans l'Océan Indien en 1989 ». *Communications médiatisées et territoires insulaires. Etudes créoles* Vol. XXVI/1. Paris: L'Harmattan: 71–93.
- ALMAR, N. (2001). *Le voyage du pape dans l'Océan Indien en 1989, analyse comparative du discours de la presse malgache, mauricienne et réunionnaise*. Mémoire de Master, J. SIMONIN (éd.). Université de la Réunion.
- BARBEAU, V. (2002). « Presse écrite et télévision à Maurice : espace de débats ou enjeu communautaire? ». Dans: J. SIMONIN (éd.). *Communautés périphériques et espaces publics émergents*. Paris: L'Harmattan: 75–87.

²² Ces chiffres sont ceux fournis par le responsable du site Jean-Yves Bouteloup.

- BARBEAU, V. (1999). Analyse historique et socio-politique du discours de la presse écrite à l'île Maurice: la question de la télévision d'Etat. Mémoire de Master, J. SIMONIN (éd.). Université de La Réunion.
- DI MEO, G. (1998). Géographie sociale et territoire. Paris: Nathan.
- IDELSON, B. (2006). Histoire des médias à La Réunion. Paris: Ed. Le Publieur.
- KALLEE-IDELSON, S. (2006). Genre et pratique du journalisme dans la presse écrite à Maurice. Mémoire de Master, J. SIMONIN (éd.). Université de La Réunion.
- RINGOOT, R. & ROCHARD, Y. (2005). Proximité éditoriale: normes et usages des genres journalistiques. *Mots* 77. Lyon: ENS Editions: 73–90.
- RINGOOT, R. & UTARD, J.-M. (éd.). (2005). Le journalisme en invention, nouvelles pratiques, nouveaux acteurs. Rennes: Presses Universitaires de Rennes: 11–20.
- RUELLAN, D. (1997). Les «pros» du journalisme. De l'état au statut, la construction d'un espace professionnel. Rennes: Presses Universitaires de Rennes.
- SIVARAMEN, N. (2005). Naissance de L'Express Océan Indien. Mémoire de stage, Université de La Réunion.
- TÉTU, J.-F. (2008). Transformations et dispersion du journalisme en France. Dans: D. AUGÉY; F. DEMERS & J.-F. TÉTU (éds.). *Figures du journalisme*. Laval: Presses de l'Université de Laval: 19–45.
- TÉTU, J.-F. (1995). La ville dans la presse quotidienne régionale. *Ville et information* 31. Lyon: PPSH/Les chemins de la recherche: 37–57.

